

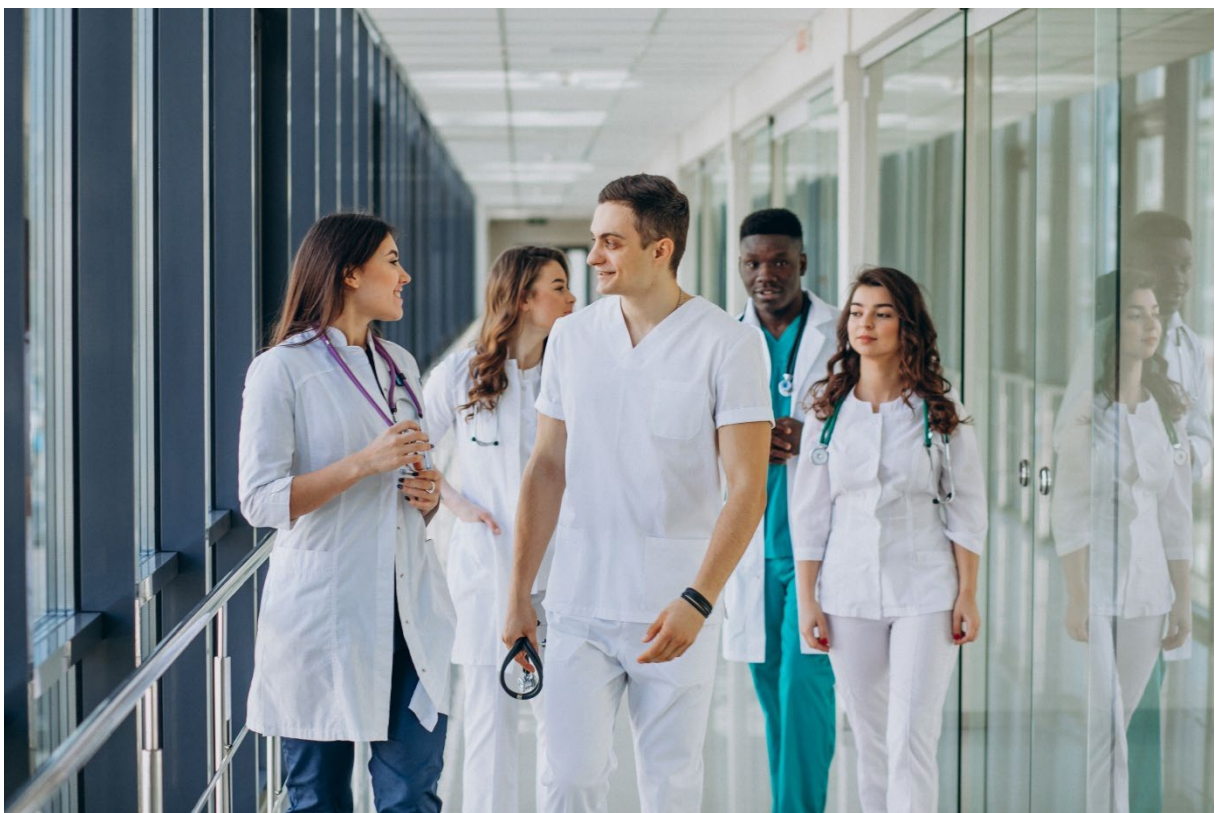


Universitäre
Medizin Schweiz
Médecine
Universitaire Suisse

Rapport annuel 2025

Rétrospective des activités d'unimedsuisse dans les domaines des soins, de l'enseignement, de la recherche et de la politique de la santé

6 mars 2026



Sommaire

Avant-propos.....	3
1. 2025 en bref.....	4
2. Organes.....	5
2.1 Présidence et comité	5
2.2 Commission des directrices et directeurs d'hôpitaux universitaires	5
2.3 Collège des directeurs médicaux et directrices médicales (CoDIM)	5
2.4 Commission des directrices et directeurs des soins	6
2.5 Commission des directeurs TIC	6
2.6 Secrétariat général.....	7
2.7 Single Point of Contact (SPOC)	7
2.8 Représentation dans des organes externes	7
3. Soins de santé	7
3.1 Patient and Public Involvement (PPI).....	7
3.2 Coordination nationale des maladies rares (kosek).....	8
3.3 Développement de la qualité.....	9
3.4 Introduction des nouvelles structures tarifaires ambulatoires	9
3.5 Partenariat d'idées pour le prix « Innovation Qualité »	9
3.6 Consortium pour la santé durable	9
4. Enseignement.....	9
4.1 Plateforme « Avenir de la formation médicale »	9
4.2 Délivrance des titres de spécialiste par l'ISFM	10
4.3 Reconnaissance des titres professionnels étrangers par la MEBEKO.....	10
5. Recherche	11
5.1 Coopération en matière de recherche SPHN entre les hôpitaux universitaires.....	11
5.2 Plateforme nationale de coordination de la recherche clinique (CPCR)	11
5.3 Commission Révision de la loi relative à la recherche sur l'être humain.....	11
5.4 Comité de branche DigiSanté	11
6. Politique de la santé et communication	12
6.1 Rencontre au sommet avec l'Office fédéral de la santé publique	12
6.2 Participation à des consultations nationales.....	12
6.3 Prise de position sur la révision de la loi sur les produits thérapeutiques et ATMP.....	12
6.4 Nouveau site Internet et logo anniversaire	13

Avant-propos



Claire Charmet, co-présidente

Directrice générale du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)



Dr Rakesh Padiyath, co-président

Directeur de l'Hôpital universitaire de Bâle (USB)

Chère lectrice, cher lecteur,

Le 19 juin 2025, nous avons pu reprendre la direction de Médecine Universitaire Suisse (unimedsuisse) sous la forme d'une co-présidence. Cette direction conjointe permet notamment une meilleure représentation des régions et des langues nationales. Nous nous réjouissons de cette mission qui nous est confiée et remercions le Dr Werner Kübler qui a dirigé l'association jusqu'à cette date.

2025 a été une année particulière pour unimedsuisse, puisqu'elle marque les dix ans d'existence de notre association. Les hôpitaux universitaires et les facultés de médecine sont incontestablement l'épine dorsale indispensable à des soins de santé de haute qualité en Suisse. Ils forment la prochaine génération de médecins et de personnel infirmier, et portent la recherche et l'innovation au plus haut niveau.

La médecine universitaire reste confrontée à des défis majeurs, notamment en matière de transformation numérique, mais aussi en ce qui concerne la structure de coûts spécifique des hôpitaux universitaires dans les tarifs ambulatoires et stationnaires, la mise en œuvre de la deuxième étape de l'initiative sur les soins infirmiers, la reconnaissance des diplômes suisses et étrangers des médecins et dans le domaine des futures infrastructures.

Au nom du comité, nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres des commissions spécialisées et des groupes de travail, les expertes et experts qui soutiennent unimedsuisse, ainsi que les collaboratrices du secrétariat général pour leur engagement. En tant que co-présidente et co-président, nous avons hâte d'échanger sur de nouvelles idées, de relever les défis qui nous attendent et de poursuivre les projets en cours dans un esprit de partenariat.


A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Charmet', written in a cursive style.

Claire Charmet
Co-présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Padiyath', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Dr. Rakesh Padiyath
Co-président

1. 2025 en bref

<p>Nouveau site Internet</p>	<p>Défis du nouveau système tarifaire ambulatoire</p>	<p>Approche centrée sur les patient·e·s et amélioration de la qualité</p>
<p>Santé durable et prix unimed-suisse</p>	<p>Passage de témoin à Claire Charmet et Rakesh Padiyath</p>	<p>Commissions spécialisées et groupes de travail</p>
<p>Parcours patient digitalisé</p>	<p>unimedsuisse fête ses 10 ans</p>  <p>Universitäre Medizin Schweiz Médecine Universitaire Suisse</p>	<p>Inscription dans la loi des réglementations relatives aux médicaments de thérapie innovante (ATMP)</p>
<p>Rencontre au sommet entre unimedsuisse et l'OFSP</p>	<p>Recommandations pour l'implication des patient·e·s et de leurs proches</p>	<p>Partenariat d'idées Innovation Qualité</p>
<p>Retards dans les procédures de reconnaissance par la MEBEKO et l'ISFM</p>	<p>Consultation sur la nouvelle loi fédérale sur les mesures de lutte contre les maladies rares</p>	<p>Nouveau comité SPOC</p>
	<p>Audition écrite au Parlement sur la LPT_H et les ATMP</p>	

2. Organes

2.1 Présidence et comité

Les personnes suivantes sont représentées d'office au sein du comité de chaque site de la médecine universitaire de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich : la directrice ou le directeur de l'hôpital universitaire, la directrice médicale ou le directeur médical de l'hôpital universitaire et la doyenne ou le doyen de la faculté de médecine de l'université.

Suite à son départ de l'association, le Dr Werner Kübler a cédé la présidence au Dr Rakesh Padiyath et à Claire Charmet en juin 2025. L'association est ainsi désormais dirigée par une co-présidence. Le Prof. Antoine Geissbühler a été réélu vice-président par l'assemblée des membres.

Au 31 décembre 2025, les personnes suivantes étaient membres du comité :

- Claire Charmet, directrice générale, Centre hospitalier universitaire vaudois
- Dr Rakesh Padiyath, directeur, Hôpital universitaire de Bâle
- Prof. Claudio L. Bassetti, doyen, Faculté de médecine de l'Université de Berne
- Prof. Beck Schimmer, directrice, Médecine universitaire de Zurich
- Prof. Martin Fiedler, directeur médical, Insel Gruppe
- Prof. Antoine Geissbühler, doyen, Faculté de médecine de l'Université de Genève
- Dre Monika Jänicke, CEO, Hôpital universitaire de Zurich
- Prof. Malcolm Kohler, directeur médical, Hôpital universitaire de Zurich
- Prof. Christian Leumann, président de la direction, Insel Gruppe
- Robert Mardini, directeur général, Hôpitaux universitaires de Genève
- Prof. Renaud Du Pasquier, doyen, Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne
- Prof. Klara Pósfay-Barbe, directrice médicale, Hôpitaux universitaires de Genève
- Prof. Matthias Roth-Kleiner, directeur médical, Centre hospitalier universitaire vaudois
- Prof. Eva Scheurer, doyenne, Faculté de médecine de l'Université de Bâle
- Prof. Daniel Staub, directeur médical, Hôpital universitaire de Bâle

2.2 Commission des directrices et directeurs d'hôpitaux universitaires

La commission spécialisée des directrices et directeurs d'hôpitaux se réunit environ sept fois par an et s'occupe de diverses questions, notamment l'orientation stratégique.

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée étaient :

- Dr Rakesh Padiyath, président de la commission spécialisée, directeur, USB
- Claire Charmet, directrice générale, CHUV
- Monika Jänicke, CEO, USZ
- Prof. Christian Leumann, président de la direction, Insel Gruppe
- Robert Mardini, directeur général, HUG

2.3 Collège des directeurs médicaux et directrices médicales (CoDIM)

Le Collège des directeurs médicaux et directrices médicales (CoDIM) s'occupe d'un large éventail de questions relevant de la direction médicale des hôpitaux universitaires. Il s'agit par exemple des concepts de soins, de l'assurance qualité, de la formation continue du corps médical et des questions liées à l'organisation en milieu hospitalier.

Au 31 décembre 2025, les membres du CoDIM étaient :

- Prof. Matthias Roth-Kleiner, président de la commission spécialisée, directeur médical, CHUV
- Prof. Martin Fiedler, directeur médical, Insel Gruppe
- Prof. Malcolm Kohler, directeur médical, USZ
- Prof. Klara Pósfay-Barbe, directrice médicale, HUG
- Prof. Daniel Staub, directeur médical, USB

2.4 Commission des directrices et directeurs des soins

La commission des directrices et directeurs des soins s'occupe de différentes questions relevant des directions des soins des hôpitaux universitaires. En font partie les questions de formation, les nouveaux modèles de soins, l'assurance qualité, le « skill and grade mix » ou encore la qualité de l'environnement de travail. En 2025, la commission spécialisée s'est principalement penchée sur la deuxième étape de l'initiative sur les soins infirmiers ainsi que sur le rôle et la reconnaissance des infirmières et infirmiers de pratique avancée (Advanced Practice Nurses, APN).

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée étaient :

- Gabi Brenner, présidente de la commission spécialisée, directrice des soins, USZ
- Dre Paula Adomeit, directrice des soins, Insel Gruppe
- Isabelle Gisler Ries, directrice des soins/MTT, USB
- Joachim Rapin, directeur adjoint des soins, CHUV
- Marie-José Roulin, directrice adjointe des soins, HUG

2.5 Commission des directeurs TIC

La commission spécialisée s'occupe, d'une manière générale, des questions techniques relatives à la médecine tertiaire et, en particulier, des thématiques en rapport avec la numérisation et l'informatique dans les hôpitaux universitaires.

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée étaient :

- Pascal Schär, président de la commission spécialisée, directeur Technologie et innovation, Insel Gruppe
- Jean-François Pradeau, directeur Systèmes d'information, HUG
- Pierre-François Regamey, directeur Systèmes d'information, CHUV
- Guru Sivaraman, directeur TIC, USZ
- Marc Strasser, responsable du domaine Numérisation et TIC, USB



2.6 Secrétariat général

Le secrétariat général gère les tâches administratives des organes de l'association et leurs affaires. Il coordonne les prises de position, accompagne les différents groupes de travail de l'association sur le plan du contenu et sur le plan administratif, siège au sein de plusieurs comités et participe à des projets. Il est responsable de la communication vis-à-vis des autorités fédérales, des responsables politiques et du public.

unimeduisse a engagé Sandra Laubscher au poste de secrétaire générale et Sibylle Bihl au poste de collaboratrice scientifique. Angela Luginbühl a dirigé le bureau du secrétariat général jusqu'au 30 juin 2025 et Eveline Meier en a la charge depuis le 15 septembre 2025. Au 31 décembre 2025, le secrétariat général comptait 2,5 postes à plein temps.

2.7 Single Point of Contact (SPOC)

En mars 2025, le nouveau comité Single Point of Contact (SPOC) a été mis en place. Une personne par membre a été nommée au comité SPOC. Ces personnes sont impliquées sur des questions générales ou pour la diffusion interne d'informations.

2.8 Représentation dans des organes externes

L'organisation actuelle de l'association et du secrétariat général prévoit qu'unimeduisse délègue des membres dans des organes externes. Au 31 décembre 2025, unimeduisse était représentée dans les organes suivants :

Organes de parties prenantes :

- Collège des Doyens (doyennes et doyens des facultés de médecine)
- Coordination nationale des maladies rares (kosek)
- National Steering Board du Swiss Personalized Health Network (SPHN)
- Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
- Plateforme de coordination de la recherche clinique (CPCR) de l'ASSM
- Partenariat d'idées pour le prix Innovation Qualité de l'ASQM
- Organe responsable de la Communauté d'intérêts (CI) Maladies rares
- Consortium ETHICH pour la santé durable
- Stakeholder Advisory Board du projet FNS « GENDER-REACH » d'Unisanté
- Conférence des membres actifs et associatifs de H+

Organes d'autorités :

- Comité de branche DigiSanté
- Commission spécialisée Révision de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH)
- Groupe d'accompagnement et Sounding Board Révision de la loi sur les professions de la santé (LPSan)
- Groupe d'accompagnement Évaluation de la loi sur les professions médicales (LPMéd)
- Groupe d'accompagnement LDEP (groupe de travail mHealth)
- Plateforme « Avenir de la formation médicale »
- Rencontre d'échange de niveau supérieur Prise en charge dans des cas particuliers

3. Soins de santé

3.1 Patient and Public Involvement (PPI)

La [prise de position PPI](#) sur le Patient and Public Involvement (PPI), élaboré par un groupe de travail composé de spécialistes et de patient·e·s, a été publié par unimeduisse au printemps 2025. Cette prise de position porte sur l'implication des patient·e·s, des proches et du public dans les cinq hôpitaux universitaires. Les recommandations formulées dans la prise de position ont été présentées à un large public en novembre 2025 lors de l'IHF World Hospital Congress à Genève : [Poster unimeduisse PPI](#).

Patient partners and Swiss university hospitals join forces to develop a position on patient and public involvement

Chantal Britt, chantal.britt@bfh.ch¹; Sandrine Jonniaux, sandrine.jonniaux@hug.ch²; Joachim Rapin, joachim.rapin@chuv.ch²; Stéphane Coendoz, stephane@coendoz.ch²; Anne Pouly, anne.pouly@chuv.ch²; Yolanda Hofer, yolanda.hofer@hotmail.com⁴; Anja Hermann, anja.hermann@usb.ch⁴; Anne Leuppi-Taegtmeier, anne.leuppi-taegtmeier@usb.ch⁴; Miriam Wettstein, miriam.wettstein@insel.ch³; Mathilde Mangin, mangin.mathilde@gmail.com³; Miguel Ferreira, miguel.ferreira@hug.ch²; Sonja Beckmann, sonja.beckmann@usz.ch⁵.

¹ Bern University Hospital; ² Centre Hospitalier Universitaire Vaudois; ³ Hôpitaux Universitaires de Genève; ⁴ University Hospital Basel; ⁵ Zurich University Hospital

Background



Healthcare services are facing different challenges, including demand for more active involvement of patients and their relatives (patient public involvement - PPI). These developments have prompted unimeduisse, the association of the five Swiss university hospitals and medical faculties in Basel, Bern, Geneva, Lausanne and Zurich, to reflect on these changes and develop a joint position and recommendations on PPI, and its implementation at their hospitals.

In October 2022, healthcare professionals including medical directors, nurses, quality and safety managers, and patient partners initiated a participatory co-creative process to develop a shared vision, key recommendations and practical measures to facilitate the implementation of PPI. A team was set up, consisting of at least one patient partner and one healthcare professional per hospital. The final version of the Positionpaper was approved by all Directorates and published in French and German in June 2025.

Results

Main Recommendations

unimeduisse published 12 general recommendations and seven more specific recommendations to implement PPI within university hospitals. The most important points are listed below:

- **Adopt a holistic transformation:** Implement organisation-wide change by aligning structures, processes, and strategies to embed PPI as a continuous improvement approach.
- **Support professionals:** Provide training, resources, and follow-up to help healthcare professionals integrate partnership practices into daily work.
- **Foster a partnership culture:** Encourage patients, relatives, and professionals to engage openly in collaboration, trust, and shared decision-making.
- **Reflect and adapt practices:** Promote self-evaluation and regular feedback to strengthen partnership as a natural component of care.
- **Value contributions:** Recognise and financially compensate the formal involvement of patients and relatives.
- **Enable constructive dialogue:** Create space for diverse perspectives and respectful disagreement as drivers of innovation and relevance.
- **Co-lead projects:** Engage patients and relatives at all levels of involvement, from consultation to co-construction, following the Montreal Model.
- **Diversify opportunities:** Multiply forms and places of participation across different organisational levels.
- **Integrate PPI in digital health:** Ensure e-health tools are designed and implemented with partnership principles to enhance transparency, autonomy, and accessibility.

Requirements for PPI within hospitals

From hospitals the implementation of PPI requires the following commitments:

- **Leadership commitment:** Clear engagement of hospital boards and executive directors to embed PPI in institutional priorities.
- **Strategic alignment:** Integration of PPI into organisational strategies, policies, and quality & safety frameworks.
- **Operational support:** Dedicated resources, structures, and processes enabling effective patient partnerships.
- **Capacity building:** Continuous training, coaching, and mentoring of staff and patient partners to strengthen a culture of partnership.
- **Cultural transformation:** Long-term shift towards shared decision-making, inclusiveness, and recognition of patients and relatives as equal partners.
- **Sustainability:** Institutionalisation of PPI practices to ensure continuity beyond individual projects or mandates.

Conclusion

The implementation of PPI requires a profound cultural and organisational transformation, supported by clear leadership, aligned strategies, and sustained operational resources. Building a partnership culture between professionals, patients, and relatives strengthens trust, improves care, and ensures that what matters most to patients becomes central to health services. Next steps include annual reporting on initiatives and development objectives to track progress and maintain institutional accountability as well as the development of shared indicators on patient and family partnership to measure impact consistently across institutions.



3.2 Coordination nationale des maladies rares (kosek)

En 2025, la Coordination nationale des maladies rares (kosek) a évalué un grand nombre de dossiers de réseaux et de centres candidats en vue de la reconnaissance de centres de référence pour les maladies rares. Les dossiers ont été examinés dans le cadre d'une

procédure en quatre étapes. La reconnaissance officielle des centres de référence concernés aura lieu en février 2026.

Outre la procédure de reconnaissance, la kosek a lancé en décembre 2025 une phase pilote du reporting annuel. Le reporting ordinaire pour tous les centres de référence et les centres pour maladies rares commencera début 2027.

3.3 Développement de la qualité

Dans le domaine de l'assurance qualité, l'un des thèmes qui a particulièrement occupé unimedsuisse en 2025 a été l'adaptation du parcours numérique des patient·e·s au système centré sur les patient·e·s, s'inscrivant dans une approche d'amélioration continue des processus et de la qualité des traitements pour tous les patient·e·s. Les responsables qualité des cinq hôpitaux universitaires ont eu des échanges réguliers sur la mise en œuvre d'indicateurs de qualité et d'audits dans le cadre des contrats de qualité.

3.4 Introduction des nouvelles structures tarifaires ambulatoires

L'introduction prévue du nouveau système tarifaire ambulatoire, composé de TARDOC et de forfaits, le 1^{er} janvier 2026 a constitué un sujet majeur de préoccupation pour les hôpitaux universitaires en 2025. En effet, la mise en œuvre de ce système au sein des hôpitaux universitaires requiert des ressources en temps et en personnel, notamment pour la formation des collaboratrices et collaborateurs. Le nouveau système tarifaire ambulatoire nécessite d'importantes adaptations au niveau de la facturation, des calculs financiers et des systèmes informatiques. En outre, les hôpitaux universitaires redoutent d'importantes difficultés financières en ce qui concerne les forfaits ambulatoires et demandent des adaptations.

3.5 Partenariat d'idées pour le prix « Innovation Qualité »

« [Innovation Qualité](#) » est le prix de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) de la Fédération des médecins suisses (FMH). En 2025, unimedsuisse a conclu un partenariat d'idées pour le prix Innovation Qualité. L'ASQM décerne le prix dans trois catégories aux meilleurs projets qualité dans tous les domaines de la prise en charge médicale. L'objectif est de rendre visible la diversité des connaissances en matière de qualité en Suisse, d'animer le débat entre professionnel·le·s et de favoriser la mise en réseau des spécialistes de la qualité. L'appel à candidatures pour le prix 2026 sur le thème « Un virage ambulatoire réussi » a été lancé durant l'été 2025.

3.6 Consortium pour la santé durable

Le Consortium suisse pour la santé durable et la transition écologique du système de santé ([ETHICH](#)) est une association regroupant des organisations qui souhaitent coordonner leurs actions en faveur d'un système de santé équitable et écologiquement durable. unimedsuisse est membre du consortium et sponsorise un prix décerné chaque année.

Le 2 septembre 2025, lors du Forum ETHICH à Berne, le prix a été remporté par un projet qui s'est particulièrement distingué dans ce domaine. Parmi les quatre finalistes, le projet « Vers une pharmacie écoresponsable : identification de mesures d'amélioration et établissement d'un plan de mise en œuvre au sein d'une pharmacie hospitalière » a gagné avec une large avance. Ce projet est le fruit du travail de diplôme de Charline Pellaton, pharmacienne hospitalière.

4. Enseignement

4.1 Plateforme « Avenir de la formation médicale »

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) gère la plateforme « Avenir de la formation médicale », au sein de laquelle unimedsuisse est représentée depuis 2022. En 2025, l'accent a été mis sur l'élaboration de recommandations par le groupe thématique « Transformation numérique », qui s'occupe de l'intégration des développements numériques dans la formation médicale prégraduée, postgraduée et continue. Ses principales tâches sont la définition des

compétences numériques pour les futurs médecins et les médecins en formation continue, le développement de formats d'apprentissage et d'examens numériques, ainsi que l'évaluation de l'influence des technologies numériques sur les processus de travail cliniques.

4.2 Délivrance des titres de spécialiste par l'ISFM

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) délivre les titres de spécialiste. En 2025, la délivrance des titres de spécialiste a connu d'importants retards, ce qui a entraîné des délais d'attente jusqu'à douze mois. Fin 2025, environ 2500 demandes étaient encore en suspens. Pour expliquer ces retards, l'ISFM a mentionné la complexité croissante des programmes de formation postgraduée, la numérisation et l'automatisation tardives des processus ainsi que les difficultés rencontrées dans le renforcement des équipes en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. En octobre 2025, une cellule de crise commune de l'ISFM et de la FMH a été mise en place et une réorganisation de la direction de l'ISFM a été lancée afin d'améliorer la situation.

4.3 Reconnaissance des titres professionnels étrangers par la MEBEKO

La Commission des professions médicales (MEBEKO) vérifie et reconnaît les diplômes étrangers des professions médicales. En 2025, la reconnaissance des diplômes étrangers a accusé des retards allant jusqu'à six mois. unimeduisse a rédigé un recours à l'attention de la MEBEKO durant l'été 2025 et exprimé son inquiétude concernant ces retards. En effet, les hôpitaux universitaires doivent pouvoir être en mesure de recruter efficacement, en l'espace de quelques mois, le personnel qualifié dont ils ont besoin.

À partir de 2026, la durée maximale de traitement sera de nouveau de trois mois. Pour accélérer le processus, du personnel supplémentaire est engagé et des projets de numérisation sont en cours de mise en œuvre.



5. Recherche

5.1 Coopération en matière de recherche SPHN entre les hôpitaux universitaires

Sur mandat de la Confédération, le Swiss Personalized Health Network (SPHN) crée depuis 2017 une infrastructure nationale de données de recherche pour les données sur la santé. Dans le cadre de la stratégie « Open Research Data », le SPHN rend visibles, accessibles et utilisables pour la recherche les données cliniques de routine des hôpitaux universitaires. À long terme, la Confédération prévoit de pérenniser les infrastructures de données du SPHN. Depuis 2018, le fondement du SPHN est constitué par les accords de collaboration entre le SPHN et les cinq hôpitaux universitaires.

Avec la fin de l'initiative d'encouragement en 2024, le SPHN est entré dans une phase de transition et de maintien. Pour les années à venir, il ne disposera plus que de moyens réduits, mais garantis, de la Confédération. Cela a également un impact sur la poursuite des accords de collaboration avec les hôpitaux universitaires, qui doivent se concentrer sur le maintien, la convivialité et l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure de données. En novembre 2025, le comité d'unimedsuisse a confirmé la collaboration stratégique avec le SPHN pour un meilleur accès de la recherche aux données cliniques des hôpitaux universitaires et approuvé l'accord de collaboration 2026.

5.2 Plateforme nationale de coordination de la recherche clinique (CPCR)

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) gère la plateforme nationale de coordination de la recherche clinique (CPCR) sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Suite au départ de l'association d'Arnaud Perrier, délégué d'unimedsuisse à la CPCR jusqu'à fin 2024, sa succession a dû être clarifiée. Le Prof. Claudio Bassetti, membre du comité d'unimedsuisse, représente la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities) au sein de la CPCR. Il est le suppléant de la personne déléguée d'unimedsuisse.

La CPCR souhaitait explicitement une personne de haut rang d'un *hôpital universitaire* pour représenter unimedsuisse. En juin 2025, le comité a nommé le Prof. Mauro Oddo comme représentant d'unimedsuisse à la CPCR pour le mandat 2025-2028 du SEFRI. Le Prof. Oddo est directeur de l'innovation et de la recherche clinique au CHUV et vice-doyen de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne.

5.3 Commission Révision de la loi relative à la recherche sur l'être humain

Le 7 juin 2024, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de réviser la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH) et de soumettre au Conseil fédéral un projet de consultation d'ici fin 2026. Les travaux de révision de la LRH ont débuté en janvier 2025 sous la direction de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et devraient s'achever en 2027.

Afin d'intégrer l'expertise des parties prenantes concernées dans le processus de révision, une commission spécialisée LRH a été instituée en 2025. Les membres de la commission spécialisée ont un rôle consultatif et évaluent les propositions élaborées en s'appuyant sur leur expertise. Il leur incombe en outre de soumettre les demandes de l'unité d'organisation qu'ils représentent. unimedsuisse est représentée au sein de la commission spécialisée LRH par Danielle Krebs, Dre sc. nat., responsable de la direction de l'enseignement et de la recherche de l'Insel Gruppe.

5.4 Comité de branche DigiSanté

Avec le programme national [DigiSanté](#), le Conseil fédéral et le Parlement entendent promouvoir la numérisation dans le domaine des soins et améliorer ainsi la qualité du système de santé suisse. L'utilisation à large échelle d'un espace de données de santé sécurisé soutient la qualité élevée des traitements dans un système de santé moderne et améliore le service public ainsi que les conditions-cadres de la recherche dans l'intérêt de toutes et tous.

Un comité de branche a été mis en place en 2025 afin d'impliquer étroitement le secteur de la santé dans le programme. Ce comité se compose de représentant-e-s de 45 organisations actives dans le système de santé. unimedsuisse y est représentée par Guru Sivaraman, directeur TIC de l'USZ, et Marc Strasser, responsable du domaine Numérisation et TIC de l'USB.

6. Politique de la santé et communication

6.1 Rencontre au sommet avec l'Office fédéral de la santé publique

La rencontre au sommet annuelle entre unimedsuisse et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a eu lieu le 24 novembre 2025. unimedsuisse était représentée par : Claire Charmet (CHUV), Dr Rakesh Padiyath (USB), Prof. Antoine Geissbühler (UNIGE), Prof. Malcolm Kohler (USZ), Prof. Christian Leumann (Insel Gruppe), Prof. Klara Pósfay-Barbe (HUG), Prof. Daniel Staub (USB) et Sandra Laubscher (secrétariat général).

L'OFSP était représenté par sa directrice Anne Lévy, son directeur adjoint et plusieurs vice-directrices. Les principaux thèmes traités ont été la situation financière des hôpitaux universitaires, les nouvelles structures tarifaires ambulatoires, la numérisation et la sécurité des données, la prise de position d'unimedsuisse sur l'implication des proches ainsi que la modification des ordonnances relatives à la loi sur la transplantation et aux thérapies innovantes (ATMP).

L'OFSP a abordé la révision totale de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), la Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR), l'avant-projet de loi fédérale sur les mesures de lutte contre les maladies rares et l'Agenda Soins de base.

6.2 Participation à des consultations nationales

unimedsuisse participe à des consultations nationales et coordonne les prises de position entre les membres. Il s'agit d'une partie importante de la défense des intérêts de l'association vis-à-vis des responsables politiques et des autorités. Les prises de position peuvent être consultées sur le [site Internet](#).

En 2025, unimedsuisse a remis une prise de position sur les consultations suivantes au niveau fédéral :

- Loi fédérale sur les mesures de lutte contre les maladies rares
- Modification des ordonnances relatives à la loi sur la transplantation
- Modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (objectifs en matière de coûts et de qualité)
- Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (garantie du principe de la collecte unique des données)
- 17.480 n. lv. pa. (Weibel) Bäumle. Urgences hospitalières. Taxe pour les cas bénins

6.3 Prise de position sur la révision de la loi sur les produits thérapeutiques et ATMP

Le 3 septembre 2025, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la révision de la loi sur les produits thérapeutiques, puis l'a transmis au Parlement. La révision proposée par le Conseil fédéral encourage la numérisation dans le processus de traitement afin d'améliorer la sécurité de la médication. En outre, elle régleme plus clairement les médicaments de thérapie innovante afin que l'accès de la population à de nouvelles formes de traitement soit amélioré.

Lors de sa séance du 31 octobre 2025, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a entamé les délibérations sur l'objet [25.074](#) « Loi sur les produits thérapeutiques (révision 3a). Révision ». Au nom de la présidente de la commission, unimedsuisse a été invitée à s'exprimer sur la révision de la loi dans une prise de position écrite. La commission s'est notamment intéressée à la position de l'association sur la réglementation prévue des médicaments de thérapie innovante (ATMP). La prise de position d'unimedsuisse a été intégrée dans la documentation officielle à l'attention de la CSSS-

N. Le 31 octobre 2025, la CSSS-N est entrée en matière sur le projet sans opposition, et a chargé l'administration de procéder à différentes clarifications.

6.4 Nouveau site Internet et logo anniversaire

En juin 2025, unimedsuisse a publié un nouveau site Internet à l'occasion de ses dix ans d'existence. En cette année anniversaire, l'association a créé un logo pour célébrer cet événement.